

Quoique plusieurs des faits reproduits dans ce vénérable document aient déjà paru dans les *Annales*, nous ne doutons pas que la publication de ce travail n'intéresse au plus haut point nos lecteurs, toujours désireux de connaître tout ce qui contribue à augmenter leur dévotion envers cette Bonne Mère.

L'auteur du mémoire commence par l'histoire de l'invention de la statue. Quoique ces détails soient en partie connus de nos lecteurs, nous n'hésitons pas à les reproduire persuadé qu'ils sauront les intéresser vivement, et aussi dans le but de ne pas nuire à l'ensemble du travail.

« Près de la ville d'Auray, dans le diocèse de Vannes en France, existe un sanctuaire dédié à la Bienheureuse Anne Mère de la Vierge Marie, sanctuaire qui doit son origine et sa grande célébrité à un fait prodigieux, arrivé en 1625. Ce sanctuaire est illustré par la piété incroyable et le concours des fidèles ; il peut être regardé comme une citadelle et un lieu où ils puissent trouver recours, soulagement, force, protection et courage. C'est pourquoi, plusieurs fois l'an, ils s'y rendent pieusement en pèlerinage ; ils sont accoutumés à y célébrer sa fête avec grande pompe et solennité, à y demander à Dieu par l'intercession de Sainte Anne, aide, secours et tous les bienfaits.

Ce qui me soutient dans ma démarche, continue l'auteur du mémoire, c'est la pensée que je suis l'interprète des vœux et des prières des Bretons, de ce peuple dévoué et fidèle ; c'est la conviction que j'implore une faveur qui doit tourner à la louange et à la gloire de la Bienheureuse Anne, dont St Jean Damascène écrit :

« Il est juste, sans contredit, et très juste, de louer celle qui a reçu l'oracle de la bonté divine, et nous a donné un tel et un si grand fruit, d'où nous est venu le doux Jésus ! » Il ne vous sera peut-être pas indifférent de savoir que le Souverain Pontife Pie IX, que Dieu veuille conserver longtemps ! a déjà anticipé et favorisé ma pétition. En effet, pour récompenser les mérites des